

Les crédits

• (1540)

La Colombie-Britannique est sans contrat de services de police depuis le 1^{er} avril. Cette situation ne peut plus durer. Nous prions instamment le gouvernement de conclure immédiatement un accord provisoire qui comporterait une disposition avec effet rétroactif, comme l'a proposé la province de la Colombie-Britannique.

Nous voulons que le fédéral donne une nouvelle orientation aux négociations. Nous recommandons au gouvernement de favoriser la reprise de négociations dans le cadre desquelles les négociateurs fédéraux auraient plus de latitude pour traiter des questions touchant le coût de base, ainsi que pour introduire progressivement une formule qui tiendrait compte de tous les coûts et évaluer quantitativement les avantages fédéraux qui sont réflétés dans le partage des coûts actuel.

Pendant la campagne électorale de 1984, le premier ministre a décrit le Canada comme un pays constitué de petites villes qui avaient de grands rêves. Nous espérons que le gouvernement a l'intention de prendre les mesures voulues—d'ailleurs je suis certain que c'est son intention et comme c'est celle de nous tous—pour s'assurer que les Canadiens qui habitent dans les petites villes du Canada puissent avoir plus que des rêves. Ils devraient avoir droit à la même qualité de services que les autres Canadiens qui, en raison de diverses circonstances, habitent dans les grandes agglomérations du centre du pays.

C'est dans les petites villes que l'on produit une grande partie des richesses de ce pays. C'est pourquoi, nos économies sont moins stables et les taux de chômage sont beaucoup plus élevés que ceux du centre du Canada, même si cette région traverse actuellement une période très difficile. Chez nous, nous traversons des périodes difficiles tous les quatre ou cinq ans, et il n'est pas rare de voir 1 500 sans-emploi dans une petite ville de 6 000 habitants. Certains n'arrivent jamais à se trouver du travail. Nous sommes habitués à cet état de choses. Tous ceux d'entre nous qui habitent des petites villes de l'Ouest, de l'Est, et, tout particulièrement, de la Colombie-Britannique qui est si durement touchée par la proposition du gouvernement, ont le droit à un traitement équitable. Nous l'exigeons. Nous demandons au gouvernement de réfléchir de nouveau à la question, de se montrer plus souple dans son approche et de nous faire une proposition qui nous sera acceptable.

M. Scott Thorkelson (Edmonton—Strathcona): Madame la Présidente, le député vient de parler de l'importance des symboles pour le Canada, et j'incline à penser comme lui. Les symboles sont très importants, et la GRC en est un.

Mais il y en a d'autres. Le député pourrait-il nous dire ce qu'il pense de la décision prise par le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario de ne plus exiger que les agents de police de la province prêtent serment d'allégeance à la Reine, qui est également un symbole pour le Canada. Cela ne revient-il pas à détruire un symbole canadien?

Pourrait-il nous dire aussi ce qu'il pense de la décision qu'ont prise les Libéraux il y a quelques années d'enlever les armoiries de l'insigne de la GRC et de modifier son nom. N'était-ce pas aussi une atteinte portée à un symbole canadien?

M. Kristiansen: Madame la Présidente, je sais que ces questions soulèvent beaucoup d'émotivité chez de nombreux Canadiens et qu'un certain nombre d'entre nous, et peut-être même moi, souhaiteraient que ceux qui exercent le pouvoir ne touchent pas à certaines choses auxquelles il ne faut vraiment pas toucher, parce que cela irrite inutilement les gens, parfois sans raison valable.

Encore une fois, les Canadiens de nombreuses régions du pays ont la très nette impression que le Canada change, que nos relations avec les autres pays et que nos grandes alliances, du moins à l'extérieur du pays, ont changé. De toute évidence, le gouvernement de l'Ontario a cru—et les divers sondages effectués dans l'ensemble de la province confirment largement cette opinion—qu'à notre époque, les Canadiens mettent leur loyauté ailleurs et ils tiennent à ce que cela paraisse dans leurs institutions et dans les serments qu'ils prêtent.

J'ai ma propre idée sur le sujet, mais j'ai aussi énormément de respect pour ceux qui ont pris cette décision, laquelle traduit probablement le voeu de la majorité, même si, personnellement, j'aurais souhaité le contraire.

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Madame la Présidente, j'ai écouté attentivement les commentaires du député et j'ai quelques questions à formuler, mais auparavant, je veux faire part de mes propres observations.

Compte tenu du remaniement ministériel et de la nomination d'un nouveau solliciteur général, j'espère que les négociations entre les provinces et la GRC au sujet de la prestation de services policiers prendront une tournure beaucoup plus constructive et réaliste. Je pense qu'il est très important que ce contrat soit signé, mais il doit être juste et raisonnable, et je trouve que l'accord de partage des coûts devrait conserver la formule de 70 p. 100 contre 30 p. 100.

Dans ma province, l'Île-du-Prince-Édouard, les municipalités sont très serrées dans leurs finances. Elles n'ont réellement pas un sou de plus à consacrer aux services de la GRC. On est donc face à un autre exemple de l'attitude du gouvernement, qui se décharge de ses responsabilités.